

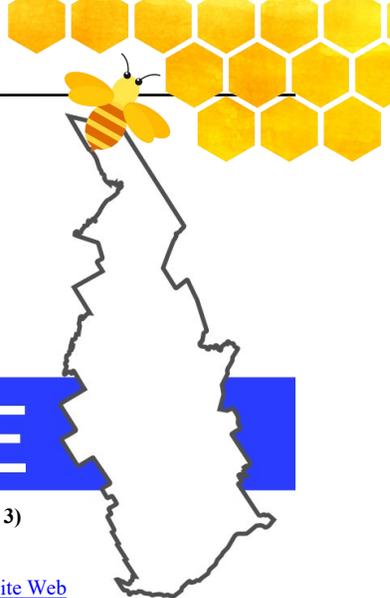
La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Instagram  Site Web



JE DÉNONCE !!

Lancement de la campagne JE DÉNONCE!

Depuis l'arrivée de Geneviève Biron et de sa clique de privilégiés à Santé Québec, rien ne va plus dans le réseau. En effet, avec la mise en place de cette nouvelle structure de contrôle... euh! je veux dire de gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, le ministre Dubé promettait que ses *Top Guns* allaient nous rendre plus efficaces dans notre façon d'offrir les soins à la population. Or, on voit bien que du haut de leur tour à Québec, nos fins penseurs du ministère n'arrivent pas à accomplir cette mission. Sur le terrain, les travailleuses et travailleurs du réseau

constatent les effets néfastes de la *rigueur budgétaire* qui nous est imposée par la CAQ.

Chaque jour qui passe, je reçois des témoignages frappants de nos membres qui expriment leur désarroi : réduction des *heures soins* de leurs patients au soutien à domicile et privatisation grandissante de certains services; abolitions de postes et de surcroits qui engendrent une surcharge de travail pour celles et ceux qui gardent le fort; manque d'effectifs et non-remplacement du personnel; cas de violences des usagers envers nos intervenants en RAC; exigences sans cesse grandissantes à l'égard du personnel de bureau et de l'administration, déjà à bout de souffle... C'est sans compter les témoignages de patients qui dénoncent

la détérioration des soins qui leur sont offerts.

Après avoir interpellé la direction générale pendant plusieurs semaines pour discuter du plan d'équilibre budgétaire qui lui a été commandé par Santé Québec, nous avons eu, le 20 février dernier, une rencontre intersyndicale avec Philippe Éthier, le PDG du CISSS de Lanaudière. Bien qu'à ce moment, les travaux étaient toujours en cours et qu'il lui était impossible de nous présenter son plan avant d'avoir obtenu l'approbation par sa *Sainteté du privé Biron*, il nous a fait part des mesures qui pourraient être mises en place pour atteindre l'objectif de réduction des coûts imposé par Québec.

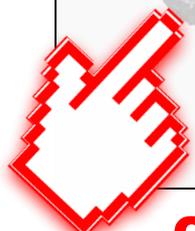
En écoutant notre PDG présenter les grandes lignes de son plan, je me suis dit : *Bin, voyons! Est-ce que je suis dans un monde parallèle?! Selon ses dires, aucune des mesures visant à atteindre l'équilibre budgétaire n'allait avoir d'impact majeur sur les soins offerts à la population. C'est d'ailleurs ce que plusieurs gestionnaires disent à leurs employés ces temps-ci. Alors, croyez-moi, les trois syndicats ne se sont pas gênés de souligner cette incohérence entre le discours de la direction générale et celui de nos membres sur le terrain.*

suite en page 2...

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE

STTCISSS
LANAUDIÈRE

JE DÉNONCE !



cliquez pour voir la capsule!



JE DÉNONCE !!

... suite de la page 1

Mais parce que le temps filait (le PDG n'avait qu'une heure à nous dédier). monsieur Éthier a mis fin à notre rencontre en nous assurant que, dès que ses travaux seraient terminés, il allait nous convoquer à nouveau pour en discuter. Il nous a également indiqué qu'il serait préférable qu'on lui soumette, à l'avance, les cas problématiques que nos membres dénoncent. Eh bien, cette demande n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd!

Dès aujourd'hui, les syndicats FIQ, CSN et APTS lancent la campagne JE DÉNONCE! et invitent leurs membres à dénoncer en toute confidentialité les problèmes vécus sur le terrain : coupures de postes, privatisation des services, pratiques de gestion potentiellement dangereuses pour la santé et la sécurité des travailleurs et/ou usagers, plaintes de patients face à la qualité des soins offerts, etc. Évidemment, on vous invite à nous soumettre des cas concrets avec le plus de détails possible!

Les membres CSN sont invités à nous écrire à :

je.denonce@sttcisssl.org

Les membres FIQ sont invités à écrire à : claudelavallee@fiqsil.com ou preventionsst@fiqsil.com

Les membres APTS sont invités à écrire à : lanaudiere@aptsq.com

L'ensemble des témoignages feront l'objet d'une analyse syndicale rigoureuse, puis seront soumis à la direction générale.

À celles et ceux qui, comme moi, croient encore en l'importance de leur métier et qui souhaitent préserver un réseau VRAIMENT PUBLIC en santé et services sociaux pour nos aînés et les générations à venir : SVP DÉNONCEZ!!!

Solidairement,



Simon Deschênes,
Président du STT du CISSS de Lanaudière-CSN



RAPPEL codes horaire

Petit rappel concernant la possibilité d'étaler le paiement des vacances. Voici l'explication via l'Intranet :

Vous pouvez si désiré voir le paiement de vos vacances étalé sur plusieurs semaines plutôt que d'être payé dans l'entièreté la 1^{ère} ou les 1^{ères} semaines de vos vacances.

Exemple :

Si vous utilisez le code VACTP : Si vous avez droit à 4 semaines de vacances dont seulement une est payable, votre paiement sera étalé sur vos 4 semaines de vacances.

Si vous utilisez le code VAC : Si vous avez droit à 4 semaines de vacances dont seulement une est payable, vous serez payés intégralement dans la 1^{ère} semaine de vos vacances, et les 3 autres semaines seront sans solde.

Si vous souhaitez l'option de l'étalement, sachez que vous devez le demander lors du choix de vacances. Nous vous invitons à faire savoir à votre gestionnaire et/ou à votre agente aux horaires le mode de paiement que vous voulez pour vos vacances le plus tôt possible. Vous pouvez également inscrire dans la partie commentaire que vous désirez que votre montant soit réparti sur la totalité de vos journées de vacances. Sachez que dès vos premières vacances estivales, vous devrez vous assurer que votre gestionnaire a mis le bon code de vacances à votre horaire selon l'étalement ou sans étalement, après quoi il sera trop tard pour changer le mode de paiement.

Soyez vigilants!

Josée Gariépy,
Agente de griefs



SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 29 juin pour à partir du 7 septembre 2025 au 10 janvier 2026.

Demandes horaires : avant le 28 mars pour les périodes allant du 20 avril au 17 mai 2025.

Prochain férié à demander : Lundi de Pâques, 21 avril 2025 (F-11). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 28 mars 2025.

**BESOIN D'AIDE?
PENSE AU PAE!**
Programme d'aide aux employés
1 855 612-2998

Fondation CSN KIOSQUES
Donner du sens à l'argent.

Pour vous aider à mieux bâtir votre retraite (c'est payant!), vos représentants Fondation viennent vous voir! Voici les prochaines dates prévues :

- ▶ 3 mars, au HPLG, 11h à 18h;
- ▶ 4 mars MDA Mascouche, 10-16h;
- ▶ 5 mars MDA Repentigny, 10-16h;
- ▶ 6 mars au CHDL, 11h à 18h;
- ▶ 10 mars MDA Assomption, 10-16.

Venez les voir en grand nombre!

Si vous souhaitez améliorer vos économies pour votre retraite, rejoignez Fondation au 514 525-5505 ou via info.actionnaires@fondation.com.

FEUILLETS D'IMPÔTS

Dès maintenant, vos feuillets d'impôts peuvent être récupérés sur Logibec. Vous pouvez les imprimer pour compléter votre déclaration de revenus. [Consultez la note de service suivante pour plus de détails!](#)

Votre équipe Infomob

**NOMBREUSES
ÉCLOSIONS**

**EN
COURS**



Actuellement, vous êtes nombreux à interpeller l'équipe syndicale afin de savoir quoi faire lorsque vous êtes sur une unité en éclosion, que ce soit pour une gastro, la COVID-19, l'influenza ou un virus respiratoire inconnu. Vous souhaitez tous savoir la même chose : *pourquoi l'employeur pige dans ma banque de maladie? C'est une excellente question!*

Pourtant, si votre unité est en éclosion, vous devriez vous voir payés sous le régime de la CNESST, puisque vous avez contracté une maladie professionnelle à l'occasion de votre travail...

Pour ce qui est du VRI, de l'influenza et de la COVID-19, vous ne devriez pas être impayés, si à bénéfices marginaux, ou encore payé en maladie à partir de votre banque. Vous devrez donc faire une réclamation du travailleur CNESST.

Si vous souhaitez connaître la procédure, contactez votre équipe SST-Défense CSN par courriel au vp.sst.defense@sttcisssl.org. Ils vous enverront la marche à suivre et les informations nécessaires à votre dossier.

Si vous avez la gastro sur une unité en éclosion, commencez par voir avec votre gestionnaire afin qu'il appose le code *GERM* à votre horaire. Si vous avez des problématiques par la suite, n'hésitez pas à nous contacter.

Votre équipe SST-Défense



Vacances fractionnées

À l'approche du choix de vacances, nous voulons vous rappeler ce qui suit en matière de vacances fractionnées pour le **calendrier estival**.

Les séquences de vacances fractionnées de 3 jours ou plus ne seront plus autorisées. Seules les semaines complètes de 5 jours pourront être choisies, en fonction de votre ancienneté. Pour toutes les journées fractionnées, une demande de l'employé devra être soumise à votre gestionnaire et sera accordée selon les besoins du service. Vous pouvez toutefois ajouter des jours fractionnés avant ou après vos semaines de vacances, conformément à l'article 211.13 / 311.13 de la convention collective locale.

Merci,
Virginie Lavoie,
V.-p. catégorie 3



L'exploitation sexuelle des jeunes est un enjeu au Québec, par exemple lors du Grand Prix de Formule 1. Il faut briser ce tabou. Si vous connaissez des gens qui en sont victimes et qui ont besoin d'aide, [cliquez ici pour des ressources](#). [Cliquez ici pour en apprendre davantage sur l'exploitation sexuelle](#) et pour déboulonner certains mythes. S'informer, c'est un premier pas pour lutter ensemble à réduire la violence sexuelle envers nos enfants.

Votre équipe InfoMob

CHANGEMENT D'HEURE

★ nuit du 8 au 9 mars ★
★ À 2h du matin, ★
★ il sera 3h! ★

ON AVANCE L'HEURE!

Journée du chandail rose



Souignons la mobilisation des agentes administratives du campus St-Thomas, qui ont porté le chandail rose ce 26 février pour sensibiliser les collègues sur les effets délétères de l'intimidation! Solidarité!

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob



**ENCORE
EN LUTTE**

8 MARS 2025 JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DES FEMMES

**KIOSQUE
CONDITION
FÉMININE
HPLG
jeudi 6 mars
CHDL
vendredi 7 mars**

IMPLIQUE-TOI



APPEL D'INTÉRÊT SOUTIEN ADMINISTRATIF AU BUREAU SYNDICAL

Le syndicat est à la recherche de la perle rare qui viendra en soutien administratif à la secrétaire générale pour un mandat temporaire d'une durée indéterminée, particulièrement à l'archivage des dossiers. Si cet appel d'intérêt vous interpelle, **nous vous invitons à écrire un courriel à accueil@sttcissl.org avant le 20 mars**, en nous expliquant pourquoi vous seriez la personne qu'il nous faut. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'écrire.

Isabelle Desmarais,
Secrétaire générale



Homme de couleur..

En cette fin du Mois de l'histoire des Noirs, je vous partage la parole de Léopold Senghor, homme politique et littéraire et père fondateur de la francophonie. Il fut président du Sénégal et aussi la 1^{ère} personne noire nommée à l'Académie française. Voici son *Poème à mon frère blanc*, qui solidarise par douce ironie.

*Cher frère blanc,
Quand je suis né, j'étais noir.
Quand j'ai grandi, j'étais noir.
Quand je suis au soleil, je suis noir.
Quand je suis malade, je suis noir.
Quand je mourrai, je serai noir.
Tandis que toi, homme blanc,
Quand tu es né, tu étais rose.
Quand tu as grandi, tu étais blanc.
Quand tu vas au soleil, tu es rouge.
Quand tu as froid, tu es bleu.
Quand tu as peur, tu es vert.
Quand tu es malade, tu es jaune.
Quand tu mourras, tu seras gris.
Alors, de nous deux,
Qui est l'homme de couleur ?
(Léopold Sédar Senghor)*

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

dossier ÉQUITÉ

Des dates et des licornes

Alors que notre colère augmente chaque jour concernant les retards de paiement de l'équité et de la convention, de nouvelles dates de paiement ont commencé à circuler suite à une communication du gouvernement.

Si ça donne un peu d'espoir, ce n'est pas la lumière au bout du tunnel! En effet, le gouvernement a annoncé des dates fin mars et avril... sans même vérifier avec les employeurs qu'ils seront bien capables de payer. Ainsi, la CAQ ne se fie qu'à leurs chums du privé des logiciels de paie, sans tenir compte du travail essentiel de validation que les équipes administratives de paie doivent faire pour éviter les erreurs dans l'argent qui nous sera remis. Les ministres caquistes vivent vraiment dans un monde de licornes! Et dire que ce sont ces mêmes incompetents qui dirigent Santé Québec Inc et qui charcutent les budgets publics en jurant qu'il n'y aura pas d'impacts sur les patients...

Pour éviter les faux espoirs : aussi, nous avons questionné l'employeur. On vous revient avec des dates lorsqu'elles seront bien confirmées.

8102 signatures

Mardi dernier, le 25 février, la députée Christine Labrie (Québec Solidaire) a déposé à l'Assemblée nationale une pétition FSSS issue d'une initiative de votre équipe CSN lanauchoise. J'ai eu l'honneur de la co-écrire, étant moi-même en attente de mon équité, comme 40 000 travailleuses et travailleurs au Québec.

[Cliquez ici pour regarder la vidéo.](#)

Vous pouvez lire le texte en page 5. 8102 signatures sur 40 000 membres touchés? C'est peu, me direz-vous!



Au contraire! Au Parlement et dans notre Québec dépolitisé, tout est relatif. D'abord, c'est dans les pétitions les plus appuyées de la saison. Ensuite, c'est plus que la pétition qui il y a 2 ans exigeait un règlement. Par exemple, une pétition récente contre le privé en santé n'a pas atteint les 10 000 signatures... alors qu'elle touche les 9 millions de Québécois! Enfin, l'exercice est surtout intéressant en ce qu'il force la commission du gouvernement a analysé les trois revendications, avec des délais légaux de réaction. C'est donc la réponse (ou le silence) de la CAQ à cette pétition qui nous donne des armes pour faire pression!

Bref, ce dépôt ne fait que s'ajouter aux autres actions en cours pour qu'on soit payés au PC! Et l'avis du gouvernement prouve que notre pression porte fruit! N'oubliez d'ailleurs pas de participer à l'action [MaChaiseVide](#) en cliquant ici!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



HEY LEGAULT, J'ATTENDS MON ÉQUITÉ SALARIALE #* @%!

QUE LE GOUVERNEMENT RESPECTE SON ENGAGEMENT

fssss CSN



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 8 102 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'équité salariale célèbre les trente ans de reconnaissance par l'Assemblée nationale du Québec de ce droit fondamental;

CONSIDÉRANT QUE 40 000 travailleuses du secteur bureau et de l'administration du réseau public de la santé et des services sociaux attendent toujours les versements et ajustements salariaux quatorze ans après le dépôt de la plainte et un an après l'entente de règlement avec le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement n'a pas respecté ses engagements;

CONSIDÉRANT QUE ces retards généreront des millions de dollars en frais légaux pour les contribuables québécois;

CONSIDÉRANT QUE des règlements précédents ont aussi nécessité plus d'une décennie de représentation ainsi qu'engendré des retards de paiement et que cette situation se répète;

CONSIDÉRANT QUE ces situations génèrent un sentiment d'injustice et d'anxiété financière pour ces femmes, menacent la confiance envers le gouvernement comme employeur de choix et ternissent les efforts d'attraction et de rétention dans des secteurs essentiels.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- de présenter ses excuses publiques aux travailleuses pour les engagements non respectés;
- de procéder aux ajustements des taux horaires et aux paiements des rétroactivités dès maintenant;
- de mettre en place, en 2025, des mécanismes permanents et efficaces permettant l'application rapide des ententes sur la rémunération des personnes salariées.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Christine Labrie
Députée de Sherbrooke

25 février 2025

Date de signature de l'extrait